

**ESCALIER E, 1^{er} ÉTAGE À GAUCHE:
ERNEST-MARIE LAPERROUSAZ
ET LA SECTION DES SCIENCES RELIGIEUSES**

Hélène PUISEUX

EPHE, Section des Sciences religieuses

Les travaux d'Ernest-Marie Laperrousaz sur l'*Archéologie biblique et palestinienne*, qui justifient que nous soyons réunis autour de Caroline Arnould-Behar et d'André Lemaire, pour lui offrir ces *Mélanges*, ont eu pour cadre la V^e section de l'EPHE: cet espace de recherche original n'aurait pas sa physionomie actuelle sans l'action qu'il y a menée au plan administratif pendant les dix années (1962-1972) où il a fait partie du Bureau, sur le total de trente ans qu'il a passés comme enseignant chercheur à la Section¹. Il a offert à cette communauté scientifique tout son temps et toute son énergie: il l'a dotée d'une structure administrative efficace pour mieux servir et faciliter la diffusion des recherches qui y étaient menées.

Ayant été contemporaine – et partie prenante – de cette histoire qui a changé la physionomie et sans doute le destin de l'Ecole, j'ai le désir, en choisissant de la raconter, d'honorer une dette de la Section à l'égard d'E.-M. Laperrousaz. Mes souvenirs personnels s'appuient et se vérifient sur les éléments issus des Annuaires et comptes rendus du Conseil (assemblée des directeurs d'étude)², mais je tiens à souligner que ma contribution est de l'ordre de l'évocation amicale: dans ces *Mélanges*, elle est elle-même un «mélange» où je tisse les faits glanés dans la vie de la Section et les souvenirs de très bonnes années, alors que nous vivions à une époque riche en événements et en mutations. Nous avons formé, Yvonne François, Laperrousaz et moi, un trio «administratif» uni par la Section que nous voulions accueillante, grande, efficace.

¹ Recruté sur un poste de chef de travaux créé en 1962, E. - L. Laperrousaz est affecté au Bureau comme chargé de l'administration. Nommé sous-directeur d'études par décret du 1^{er} juillet 1964, il reste membre du Bureau jusqu'au renouvellement de ce dernier en 1972. Entre temps, en 1971, ses travaux de recherche lui valent d'être élu directeur d'études dans la chaire des Religions sémitiques comparées. Lorsqu'il a fait valoir ses droits à la retraite en 1992, sa direction d'études était intitulée, depuis 1983, «Archéologie biblique et palestinienne».

² Les archives, déménagées de la Sorbonne au 54 rue de Lille entre décembre et février 2005, ne sont pas accessibles.

Un peu d'histoire

Sans suivre pas à pas les rapports de l'École avec le Ministère depuis sa création, rappelons que la structure minimale d'administration a manqué depuis l'origine, sinon dans les textes, du moins dans la pratique: la Section des sciences religieuses en 1886 est assujettie étroitement à l'administration centrale, perpétuelle mineure dépendant du Bureau chargé des Grands Établissements rue de Grenelle. Elle est gérée et administrée au quotidien, depuis 1886 jusqu'en 1962 où commence cette histoire, par un Président élu par ses pairs et un Secrétaire qu'il choisit parmi eux. Ces deux directeurs d'études composent le «Bureau» sans la moindre décharge de leur fonction d'enseignement et de recherche³. Durant des décennies, les bureaux successifs ont assuré les relations avec le ministère de l'Éducation nationale, maintenu le lien entre les collègues et les relations avec d'autres institutions – sections de l'EPHE, centres de recherche ou d'enseignement supérieur français ou étrangers, organismes internationaux –. Pour assurer une certaine continuité, la coutume voulait que le Secrétaire soit choisi comme Président lorsque le renouvellement se faisait. Le «Bureau» était assisté d'un agent de service, à la fois appariteur et chargé de quelques besognes de secrétariat. Les inscriptions étaient réduites au sens littéral: les auditeurs *inscrivaient* les renseignements minimaux sur de grands registres reliés au dos de velours vert, jusqu'en 1949, et plus tard sur des feuilles volantes.

Lorsque «le Ministère» est évoqué dans les trois premiers livres des procès-verbaux des séances du Conseil, il est lointain et mal connu: comme dans le culte du cargo en Nouvelle-Guinée, il est cet avion mythique, puissance susceptible de passer avec ses richesses, mais quand, comment et pourquoi? Président, Secrétaire, et directeurs d'études, pendant les séances du Conseil, se promettent d'adresser leurs vœux qui ressemblent parfois à des projets de rêves, parfois à des demandes chiffrées précises. Hélas! pour transmuier ces rêves en projets et ces vœux en réalités, la Section, si grande par ses chercheurs, était un nain sur le plan organisationnel et administratif. Le «Ministère» restait muet car personne n'était en mesure de suivre une affaire, par la faute même du ministère. On peine à comprendre comment, après avoir doté la France d'une institution merveilleuse d'inventivité, de créativité et de liberté, la tutelle ministérielle la laisse pratiquement en déshérence, sans personnel administratif et accordant au compte-gouttes des directions d'études: 11 au départ, puis seulement 11 créations en 50 ans (1886-1936).

³ Seul le Président touchait une maigre indemnité de fonction.

On a deux mondes: l'École, un monde de science et de discrétion, dans lequel l'administration est une tâche nécessaire, mais qui ne passe pas pour noble; en face d'elle, le monde de l'administration, où l'on ne circule qu'avec des codes, des savoir-faire, des chiffres, des bilans. Aux alentours de 1960, les deux mondes sont en mutation.

Mutations et tournants (1952-1962)

En 1952, Henri-Charles Puech, l'un des plus anciens directeurs d'études de la Section (il a été nommé en 1929 en remplacement d'Eugène de Faye pour l'*Histoire de l'ancienne Église et Patristique*) est élu Président de la Section, et choisit comme Secrétaire Jean Orcibal tout juste élu à la Section (décret du 6 mai 1952). Le choix d'Orcibal ressemblerait presque à un bizuthage: en voilà une corvée pour un savant discret, aussi peu manœuvrier qu'on peut imaginer, au moment où il arrive à la Section pour commencer ses séminaires. À ces deux grands savants, l'administration est profondément étrangère. Ils se trouvent chargés d'une responsabilité qui n'entre ni dans leurs goûts, ni dans leurs compétences par ailleurs immenses dans leurs domaines.

Or, la recherche et le monde de l'université sont en mutation dans une France elle-même en crise. Faut-il rappeler les dates de la guerre d'Algérie (1954-1962), la crise du canal de Suez (1956), les crises de la IV^e République, la décolonisation en route, de Gaulle de retour en 1958 avec son grand plan de modernisation? Dans son discours prononcé le 4 septembre 1958, Place de la République à Paris, les propos de ce dernier sont clairs: «Nous vivons un temps, où des forces gigantesques sont en train de transformer le monde. Sous peine de devenir un peuple périmé et dédaigné, il nous faut dans les domaines scientifique, économique et social évoluer rapidement».

Dans le même temps, le ministère lance et poursuit les plans quadriennaux dans la recherche et le supérieur et crée le doctorat de III^e cycle. Les directeurs d'études sont nommément désignés dans le décret du 19 avril 1958 (art. 4, 5 et 6) créant ce doctorat, socle du nouvel enseignement supérieur, et, sous peine d'être à son tour «périmée et dédaignée» par les nouvelles instances, la Section va devoir se secouer, s'organiser, prendre des contacts, composer des commissions, sortir de la tour d'ivoire.

Se reconnaissant débordé par une tâche qui lui a été attribuée trop tôt sans doute, Jean Orcibal renonce rapidement à la fonction de Secrétaire, qui l'intimide et lui mange, sans efficacité, son temps de chercheur.

Paul Vignaux le remplace auprès d'Henri-Charles Puech. Directeur d'études depuis 1934, successeur de Paul Alphanéry, ce grand spécialiste du

monde médiéval⁴, est, en même temps, une très grande figure du syndicalisme. Il est, depuis 1948, secrétaire général du Syndicat général de l'Éducation nationale (SGEN) qu'il a contribué à fonder en 1937. Il a les pieds dans le siècle, dans le monde nouveau, il connaît et anime les nouvelles formes de luttes sociales qui ont émergé depuis l'après-guerre, c'est un homme d'ouverture, le fondateur du mouvement «Reconstruction». Les liens qu'il a noués à New York pendant la guerre lui ont montré d'autres manières de travailler, il va régulièrement donner des séminaires à Montréal. Il a conscience que toute activité scientifique a besoin d'être soutenue matériellement, facilitée, diffusée, surtout à cette ère de la communication grandissante que sont les années Soixante. Son action est sensible dès son arrivée au Bureau comme Secrétaire, les créations de directions d'études des années Cinquante dont je fais état ci-dessous sont en grande partie dues à son action.

La Section des Sciences religieuses, créée en 1886 pour s'ouvrir aux problématiques et aux champs nouveaux, pour accueillir les disciplines rares, se renouvelle pour cette raison même. Des disciplines récentes s'implantent, dont l'ethnologie, et des personnalités nouvelles apparaissent. On assiste à la démultiplication des chaires «asiatiques», à partir de celle de Charles Haguener, qui se concentre sur le Japon et la Corée. En 1957, à côté de lui, on trouve trois chaires, *Religions de la Chine* (Maxime Kaltenmark), *Religions de l'Asie du Sud-Est* (Paul Lévy) et *Extrême-Orient et Haute Asie* (Rolf A. Stein); une deuxième chaire est consacrée à l'*Inde* (M. Biardeau 1960, création). Claude Lévi-Strauss – qui remplace Maurice Leenhardt en 1951 et, en 1954 prendra l'intitulé *Religions comparées des peuples sans écriture* – et Jean Guiart – 1957, *Religions océaniques* – implantent sérieusement l'ethnologie à la Section.

On trouve aussi la reprise ou la création de nouveaux domaines: en 1953, les *Religions hittite et asianique* avec Emmanuel Laroche (création); reprise du *Judaïsme post-biblique*, avec Georges Vajda en 1954; les *Christianismes orientaux* (création, Antoine Guillaumont, 1957).

Dans le domaine des *Religions sémitiques comparées*, André Caquot remplace Virolleaud en 1955, tandis que pour l'*Islam et Religions de l'Arabie*, Henry Corbin reprend la chaire de Massignon en 1954. En 1957, les *Religions de Rome* refont leur apparition après six ans d'interruption, avec Robert Schilling; en 1960, René Roques rejoint Paul Vignaux dans l'*Histoire des Théologies médiévales*.

Le renouvellement des générations et des domaines se fait sentir dans les séances du Conseil, alors composé exclusivement des directeurs d'études (il n'y avait pas de maîtres-assistants). On y sent sourdre, depuis le milieu

⁴ Cf. Imbach, Ruedi, «Paul Vignaux, syndicaliste et historien de la philosophie, in *Philosophie au Moyen-Age*, Bibliothèque de l'histoire de la philosophie, Paris, Vrin, 2004, pp. 9-31.

des années 50 et notamment entre 1958 et 1962, un besoin d'administration, car les besoins scientifiques changent. La Section bouillonne de demandes, fait des comparaisons avec d'autres établissements. Germaine Dieterlen, Jean Guiart, réclament des démarches au Ministère pour obtenir, à l'instar des établissements universitaires ou du CNRS, des collaborateurs techniques, des postes d'administration, des crédits de mission, vœux transcrits dans les comptes rendus à chaque séance par P. Vignaux, qui, en tant que secrétaire, rédige les procès-verbaux. On devine de l'impatience, les mêmes demandes reviennent souvent, Claude Lévi-Strauss demande à plusieurs reprises la création de postes de directeur associé et de préparateur. En 1960, p. ex., Gabriel Le Bras dresse une liste de besoins: diffusion de l'annuaire, autorisations d'absence, R. A. Stein demande des tirés à part. Germaine Dieterlen et Claude Lévi-Strauss, avec G. Le Bras et André Grabar, font partie d'une commission «chargée de réfléchir aux problèmes des locaux, des personnels et des équipements» (8 janvier 1961). Le 5 novembre 1961, à nouveau, le Conseil énumère les problèmes, les locaux exigus, l'absence de chefs de travaux et de maîtres-assistants, l'indépendance désirée de la section. La Section a envie de bouger, mais elle est toujours sans filet administratif, sans secrétariat, sans personnel qualifié capable de rédiger ou taper une lettre et un memorandum. Il règne une étonnante distorsion entre les activités des directeurs d'études et leurs desiderata exprimés au conseil d'un côté, et de l'autre, les locaux où ils enseignent et les moyens dont ils disposent. Peut-on imaginer comment était, physiquement, la V^e Section? Une visite guidée s'impose.

«Le Monde perdu»⁵

Dans les films de science-fiction, parfois, de hardis voyageurs tombent dans une région où le temps s'est arrêté, où les fougères poussent au milieu des marais qui deviendront, des millions d'années plus tard, du pétrole. Deux temps, deux temporalités s'interpénètrent au risque de se détruire. Quand on arrivait dans les locaux de la V^e section, vers 1960, rien ou presque n'avait changé depuis 1897, où les Sciences religieuses avaient été installées dans la Nouvelle Sorbonne⁶.

⁵ Titre d'un célèbre film d'Harry Hoyt (États-Unis, 1925), où le haut plateau brésilien est le refuge d'animaux préhistoriques découverts au XX^e siècle par un savant naturaliste.

⁶ Entre 1886 et 1893, avant la démolition des anciens bâtiments, la Section avait occupé les locaux de la Faculté catholique de théologie supprimée de l'enseignement supérieur d'État par la loi de finances du 21 mars 1885. Cf. *Problèmes et méthodes d'histoire des religions*, Mélanges publiés par la Section des Sciences religieuses) à l'occasion du centenaire de l'EPHE, Paris, PUF, 1968.

Une fois sur le palier, au premier étage de l'Escalier E, que les Sciences religieuses partagent avec les Sciences historiques et philologiques, en poussant la porte de gauche, on entrait dans un très vaste couloir éclairé à droite par de grandes fenêtres qui donnaient sur la cour intérieure de l'Institut des Hautes Études Chinoises. A gauche, en face des fenêtres, la Grande salle (devenue Salle Mauss) et la Petite salle (devenue Salle Dumézil) composaient l'ensemble des locaux d'enseignement. Au milieu entre les deux premières fenêtres (il y en avait trois), un appariteur veillait derrière un comptoir de bois: au début des années Soixante, c'était Mme Picco, elle courait sur sa retraite et avait gardé de sa jeunesse une coupe de cheveux très 1930 avec raie de côté et cran. Cette dame prenait «les inscriptions», c'est-à-dire faisait remplir une feuille aux étudiants qui voulaient suivre les cours, nom, date et lieu de naissance, leur adresse, et la liste des séminaires qu'ils désiraient suivre. En retour, elle ne donnait rien. Ni carte d'inscription, ni, bien sûr, de droits à la sécurité sociale, tout cela n'avait pas changé depuis la création de l'École⁷.

Au fond et à droite dans le couloir, les toilettes, nanties d'une vaste fenêtre et d'un matériel sanitaire antique, ouvraient elles aussi sur la cour des Hautes Études Chinoises. En face, en tournant à gauche, un couloir très court menait au secrétariat, orienté comme les salles de cours sur la rue Saint Jacques. La section s'arrêtait là: à la place du couloir qui mène à la salle Corbin et où se trouvent encore en 2010 les casiers à courrier, un grand renforcement avait été aménagé en placard; y étaient entassées des fournitures d'un autre âge, par exemple des grandes bouteilles d'encre violette, avec lesquelles on pouvait remplir les petits encriers de porcelaine qui se trouvaient encastés dans les tables de la Grande salle de cours. Des balais, un entassement de caisses de cartons d'archives non inventoriées, les manuscrits de diplômes en vrac, une chaise et une petite table où trônait un photocopieur à alcool.

Dans le secrétariat, un agent de service tapait le courrier du «Bureau» sur une machine à écrire carrossée de vert foncé, avec des touches hautes sur tige, bonne à être reléguée depuis longtemps dans un musée de l'écriture. C'est là que le Président et le Secrétaire discutaient du présent et de l'avenir de la Section, rédigeaient les comptes rendus des assemblées des directeurs d'études qui se tenaient une fois par trimestre, le dimanche matin, en souvenir des origines laïques de la Section. A l'occasion, ils recevaient un collègue, un étudiant, un visiteur: l'agent de service s'en allait alors faire la conversation avec l'appariteur dans le couloir.

⁷ Le régime normal, avec sécurité sociale étudiante, carte etc... a été introduit à la Section en 1965.

Les quelques lettres étaient portées à la poste de temps en temps par Mme Picco, qui était chargée des courses car elle percevait une indemnité annuelle de chaussures: détail incroyable, elle payait les timbres de sa poche.

L'extraordinaire est que, dans ces conditions minimales, se soient développées et épanouies les recherches de Mauss, d'Hubert, de Massignon, de Sylvain Lévy, de Marcel Granet, d'Alexandre Koyré, de Dumézil et tant d'autres célèbres. Le travail des textes demandait alors peu de soutiens techniques, ce qui n'est plus du tout le cas, mais on peut regretter que les conditions de diffusion et de transmission aient été si faibles que les publications ou les colloques aient si souvent fui ailleurs, privant la personne morale «Section des sciences religieuses» de ce qu'on appelait dans le jargon des années Quatre-Vingts, la visibilité.

La Section avait sa part de responsabilité dans son étouffement, par son excessive discrétion. On y aurait pris pour de l'«étalage» la moindre action pour se faire reconnaître, on pensait que la valeur suffisait. Aussi vivait-elle en 1960 comme en 1886. À trop jouer les violettes sous les feuilles, le ministère risquait de lui marcher dessus.

Une équipe (1962-1972)

Le 6 mai 1962, H.-C. Puech devient Président honoraire. Paul Vignaux est élu Président et choisit André Caquot comme Secrétaire. A priori, un curieux attelage: on ne peut imaginer deux hommes plus différents sur la plupart des plans, mais ils partagent l'érudition et la subtilité, chacun dans son domaine; la courtoisie, l'attention aux autres, le charme personnel aussi, les rapprochent. Ils savent qu'ils ne peuvent pas faire fonctionner la Section ni satisfaire aux nouvelles exigences de leurs collègues ou du ministère, avec un personnel et des locaux aussi réduits. Il est nécessaire d'avoir une personne, connaissant bien l'ensemble de l'École, pour administrer la Section à plein temps et la doter d'une structure efficace.

Vignaux obtient dès novembre 1962, la création de deux postes de Chef de travaux (on disait alors Préparateur licencié) annoncés au Conseil du 6 janvier 1963. Grade hybride, carrière courte, un chef de travaux est censé faire de la recherche, mais aussi de l'administration, selon le bon vouloir des autorités de rattachement.

L'un des postes est attribué à Ernest-Marie Laperrousaz. Ce dernier n'est pas un inconnu à la Section, dont il est élève titulaire. Historien, en relations avec Edouard Dhorme dès 1947, il est détaché tout jeune en 1950 en Égypte, comme enseignant à Assouan puis au Caire. Six années se passent au cours desquelles il commence des travaux de recherche qui le rapprochent des spécialistes du Proche Orient à l'École, il fait des séjours à l'École biblique

et archéologique française de Jérusalem. Après l'expulsion des Français au moment de la crise de Suez en automne 1956⁸, il suit dès son retour les séminaires de Puech et de Caquot aux Sciences religieuses et, à la IV^e section, ceux de Dupont-Sommer. En acceptant le poste de chef de travaux, Laperrousaz rend un grand service à André Caquot que l'administration ne passionnait pas et à l'École qu'il connaît bien.

Au tandem Vignaux Caquot s'ajoute donc ce troisième homme aussi différent des deux premiers que ceux-ci l'étaient entre eux, mais avec chacun desquels il a un point commun. Avec André Caquot, il partage son terrain de recherches : c'est dans la direction d'études de Caquot (Religions sémitiques comparées) que Laperrousaz figure lorsqu'il est nommé sous-directeur d'études par décret du 1^{er} juillet 1964. Avec Vignaux, lui-même accaparé entre 1962 et 1964 par la mutation de la CFTC en CFDT, il partage le sens du social, les pieds sur terre, le pragmatisme et le dévouement au travail syndical, il est lui-même au Syndicat National de l'Enseignement Supérieur (Snesup)⁹.

Laperrousaz est chargé des démarches susceptibles de donner de l'air à la Section (postes, locaux, budget) pour qu'elle roule vers une modernisation dont le III^e cycle était un symptôme. Au ministère, la réorganisation des Grands Établissements était envisagée et devait passer par le détachement de leur gestion de l'administration centrale : pour cela, il fallait soit regrouper ceux qui pouvaient l'être et leur accorder l'autonomie, soit les faire disparaître. En la formulant ainsi, je simplifie la politique de la Direction des enseignements supérieurs qui était avant tout aléatoire et hésitante à l'égard des Grands Établissements, ils étaient mal connus et ne rentraient pas dans les schémas universitaires habituels. Disparates, le ministère avait tendance à en voir certains comme des survivances inutiles. Il connaissait bien peu la Section au point de lui demander, tout en la privant d'air, à quoi elle servait. Témoin cette demande de 1964 – terrible, insultante – transmise par Vignaux au Conseil, où la Direction des enseignements supérieurs réclamait que « la Section (se tienne) à tout moment prête à exposer et à justifier le but et la raison d'être de ses activités, en raison des éventualités d'une réorganisation des grands établissements d'enseignement supérieur »¹⁰.

La situation était vraiment sérieuse.

Laperrousaz va dépenser sans compter sa peine ni son temps, déployer sa ténacité, sa conviction au service de l'École. Il a un grand dessein, qu'il partage avec Caquot et Vignaux, qui l'ont choisi pour cela même : l'extension

⁸ Cf. la présentation autobiographique faite par E.-L. Laperrousaz dans son ouvrage *Bible, Histoire et statut de l'Homme*, Paris Méditerranée, 2002, pp. 19 et 20.

⁹ Ce Bureau sera renouvelé en 1967 pour 5 ans. En 1972, Paul Vignaux prenant sa retraite et André Caquot étant nommé au Collège de France, il fut entièrement renouvelé.

¹⁰ Cf. *Procès-verbaux du Conseil*, livre IV, p. 58, séance du 10 janvier 1965.

et la structuration de la Section, et le développement des relations avec les autres sections pour faire vivre activement l'École. On peut tomber amoureux d'une institution, de son charme, de ses attraits, de ses faiblesses.

Dès 1963, Laperrousaz entame ce qui sera son ordinaire pendant dix ans : visites au Ministère, contacts, préparations et remises de mémorandums. Il connaît les gens aux différents niveaux, ne négligeant nul étage de l'organigramme, s'adressant à chacun avec chaleur, non comme à des pièces anonymes d'un organisme, mais comme à des êtres humains, avec de la considération. Homme de négociations, il sait que la gentillesse chaleureuse est une arme puissante pour vaincre les indifférences et les résistances d'un «monstre froid».

Symboliquement, il décide que la porte palière, toujours bien close jusqu'alors, restera ouverte toute la journée.

Chantiers

Lorsque le 10 janvier 1965, Vignaux demande à chacun des directeurs de préciser par écrit leurs perspectives sur l'avenir de la Section et les desiderata qui y sont attachés, les demandes portent sur deux objets essentiels : les locaux et les crédits. Laperrousaz, lui, se battra sur trois plans : obtenir des postes et recruter des personnels qualifiés, pour gérer locaux et crédits.

• *Les personnels*

Pour les personnels enseignants, le Bureau a été très efficace. Comme je l'ai noté plus haut, le Bureau Puech-Vignaux avait obtenu plusieurs créations dans les années Cinquante. Entre 1963 et 1967, on assiste à un développement non moins frappant des postes d'enseignants chercheurs de la Section. Ont été créés, 2 postes de Préparateurs licenciés (Chef de travaux), 3 postes de Maîtres-assistants, 6 Directions d'études, 1 Sous-direction d'études, 2 Directions d'études non appointées, 1 poste de Directeur d'études associé étranger.

Laperrousaz sait que les postes administratifs et techniques sont la condition de la réalisation de l'édifice. Le changement est spectaculaire et la place qu'il tient dans les procès-verbaux est preuve de ces succès.

Lorsque André Caquot donne l'état du personnel administratif en novembre 1964¹¹, le compte est vite fait, ça ne va pas loin, ni en qualité ni en quantité : 1 poste de secrétaire d'administration universitaire (affecté au service comptable commun de l'École des Hautes Études dont la titulaire est en longue maladie), 1 poste d'agent de bureau occupé par un agent de

¹¹ *Procès-verbaux du Conseil*, Livre IV, p. 55.

service, 1 poste d'agent de bureau qui va être libéré par une demande de mise à la retraite. Dans ses démarches au ministère, Laperrousaz a découvert que le poste d'agent de service de l'appareilleur (Mme Picco) appartient en droit à la VI^e section. La loi de finances 1965 prévoit la suppression d'un poste d'agent de bureau et la création d'un emploi de sténo-dactylo, qui sera pourvu au 1^{er} janvier 1965 de même que le poste de Préparateur licencié libéré par Laperrousaz, poste de chercheur affecté à l'administration.

Un an plus tard, en novembre 1965, la situation est meilleure: on compte désormais, outre le poste de Préparateur licencié, 1 poste de secrétaire d'administration universitaire (qui sera pourvu en 1966), 1 poste de sténo dactylo et 1 poste d'agent de bureau, tenus tous deux par des auxiliaires, 1 poste d'aide de laboratoire affecté au service comptable commun, 1 poste d'agent de service (régularisation faite auprès de la VI^e section), 1 poste de collaborateur technique (affecté à Mme Dieterlen).

Encore un an et le 6 novembre 1966¹², «Le Président présente l'état du personnel administratif de la Section. Il se réjouit de voir que presque tous les postes prévus au budget ont pu être affectés à des personnes munies des titres correspondants aux postes»:

- 1 poste de Secrétaire d'intendance universitaire, tenu par Mme François, titulaire
- 1 Commis d'administration universitaire, tenu par Mme Debove
- 1 Agent de bureau, tenu par Mlle Magnien, auxiliaire de bureau
- 1 Aide de laboratoire, tenu par Mme Guillard, garçon de laboratoire (affectée au service comptable commun);
- 1 Agent de service, tenu par Mme Picco
- 1 second poste d'aide de laboratoire, «créé par la loi de finances 1966, sera prochainement affecté (à M. Leprince) chargé de l'entretien et du fonctionnement des divers appareils appartenant à la Section»¹³. On constate que la Section a acquis tant de machines, en trois ans, qu'il faut envisager quelqu'un pour s'en occuper: machines à écrire électriques dernier cri (c'était l'époque des «marguerites»), photocopieur Xerox, machine à timbrer, fichier et matériel de tous genres pour les inscriptions et la confection des cartes d'étudiants, etc. On est loin de l'antique machine verte.

Enfin, un 2^e poste de collaborateur technique créé à partir du 1^{er} octobre 1966, est mis à la disposition des services de l'annexe de la Section au Musée Guimet (Dominique Couson)

«L'armée de colonels» a désormais une intendance.

¹² *Procès-verbaux du Conseil*, Livre IV, p. 83

¹³ *Procès-verbaux*, *op. cit.* . pp. 83 et 84.

- *Les locaux*

– Il fallait tirer un meilleur parti des surfaces existantes. A l'automne 1964, Laperrousaz commande la construction de bureaux pour l'administration pris sur l'énorme surface du couloir d'accès: d'abord deux petites pièces, dont l'une est réservée aux directeurs d'études puis une troisième «cellule de travail» en mars 1966. S'ajoute la construction d'éléments en hauteur: des rangements au-dessus du petit couloir du fond et une sorte de «pigeonnier» au-dessus de la surface des toilettes elle-même réduite au profit d'un dégagement: à présent, on soupire en montant au pigeonnier, mais en 1967, on a soupiré d'aise de pouvoir y installer des rayonnages qui désengorgeaient les minuscules bureaux et préservaient les archives administratives. Et ce, d'autant que la Section commençait à fabriquer beaucoup de papiers, à ranger beaucoup d'éléments des quatre-vingts années précédentes, qui même si elles n'avaient pas été très prolifiques en matière de documents administratifs de bureau, ont nécessité un premier rangement: c'est l'apparition du problème des archives de la section, non résolu à la parution de cet ouvrage.

– Ces aménagements étaient des palliatifs: il fallait de nouvelles surfaces. Les travaux d'approche auprès du rectorat ont pris corps et tourné court maintes fois, mais, au moment où la Faculté des Sciences quittait le premier étage de la Sorbonne, sur la rue Saint Jacques, pour Jussieu, Laperrousaz profite de l'occasion, et le 15 mars 1970, «(il) signale que la Section a pris possession d'une grande salle dans les locaux de la Sorbonne jouxtant ceux de la Section (...)»¹⁴. Le grand placard, déjà fort remanié, est percé pour communiquer avec une petite salle qui, affectée au laboratoire des Religions du Livre, sert aussi de troisième salle de cours; la nouvelle et vaste salle devient la bibliothèque (la future salle Corbin). On y construit une mezzanine et, nouvelle aventure, les crédits d'achats de livres apparaissent dans le budget. On a immédiatement fait relier la collection «Bibliothèque de la Section» parue chez Leroux puis aux PUF, deux jeux d'annuaires et les diplômes soutenus depuis l'origine dont plusieurs dizaines de manuscrits avaient disparu au cours des temps.

– Enfin, l'annexe du Musée Guimet: depuis 1953, elle abritait le Centre Documentaire d'Histoire des Religions (CDHR), créé en 1953 par Claude Lévi-Strauss et Paul Lévy pour organiser des expositions thématiques. Laperrousaz ayant obtenu que le Musée nous prête des surfaces supplémentaires contre le paiement du chauffage de ses locaux, elles servent aux laboratoires nouveaux, Asie du Sud-Est, Centre Vladimir Golenischeff (Égypte ancienne) et Audiovisuel.

¹⁴ *Ibid.* p. 138.

Le problème des locaux pour l'administration, de la gravité duquel témoignent bien des archives, ne s'est vraiment amélioré qu'en 2005, avec l'installation de l'EPHE rue de Lille.

- *Finances*

Il fallait attaquer le problème financier par ses deux aspects: la réforme du statut de création et l'augmentation de la dotation annuelle. Celle-ci s'est faite graduellement, entre 1965 et 1972, (je n'ai pas les chiffres, enfermés dans les boîtes d'archives) surtout en direction des laboratoires développés et soutenus et les équipes de recherche¹⁵.

De fondation, la V^e section vivait sous le régime du contrôle *a priori*. Ce qui était menue dépense courante (moins de 200 F) était traité par la «Régie» (service comptable commun aux 5 sections) dont la III^e section avait la charge; on y regroupait les petites factures pour transmission au ministère, où elles étaient prises en charge et réglées par le Bureau des Grands Établissements, soit l'EPHE, le Museum, l'Observatoire, les Arts et Métiers, le Collège de France et autres créations surgies au fil des siècles pour assurer les fonctions de recherches que l'Université ne traitait pas.

Pour tout le reste des dépenses, il fallait soumettre les desiderata en les justifiant et en les accompagnant de devis qui étaient acceptés ou non. Qu'il s'agisse de meubles, de machines ou de publications, le contrôleur financier avait tout pouvoir de refuser ou d'accepter tel ou tel titre, tel ou tel achat: il décidait souverainement de leur utilité. Pour les publications, on devine le handicap.

Le statut d'ordonnateur secondaire délivrerait la Section de ces tyrannies. En novembre 1966, la communication de Vignaux sur l'état de la Section se terminait ainsi: «Le nombre et la qualité du personnel administratif permettent d'envisager sans crainte l'octroi à la Section de la qualité d'ordonnateur secondaire qui a été demandée par le bureau, conformément aux vœux du conseil, et qui a déjà été accordée à la VI^e section. M. Laperrousaz rend compte de l'avancement des démarches entreprises en ce sens et présente les facilités que la mesure en cours d'élaboration apportera à l'administration de la Section.» Ce statut donne davantage de liberté dans le choix d'engagement des crédits, dépenses de fonctionnement, vacations dans le respect du cadre du plan comptable. Pour l'obtenir, il fallait des alliés. Avec le Président de la IV^e section, Robert Marichal et Michel Fleury son secrétaire (qui deviendra Président), et avec la III^e section (René Portet, secrétaire puis

¹⁵ Les commissions du Budget avaient été mises en place de façon informelle par le Bureau pour fixer la répartition des sommes allouées par le ministère.

Président), Laperrousaz a travaillé au projet de structures communes au-delà du secrétariat comptable et qui visaient à ressusciter sous une forme simplifiée le Conseil supérieur créé en 1868 jamais mis en place. Le projet Marichal-Laperrousaz (1972) préfigurait une reconstruction qui avait pour visée l'autonomie des sections dotées d'un organisme commun: l'avenir a penché vers leur fusion, puis l'a consacrée.

Sur le plan des usages internes, le Bureau a travaillé à l'adaptation au nouveau monde universitaire sorti de la crise de 1968: la nouvelle Loi d'orientation ne concernait pas l'EPHE, les Grands Établissements restaient encore à l'écart, mais le Conseil de la Section a été l'objet de quelques réformes, ouverture aux maîtres-assistants, à un délégué des élèves, les commissions ont été formalisées. La VI^e section, elle, mettait à profit ce temps bouillonnant de projets de l'après-68, en vue de son indépendance (1975)

Un certain art de vivre

Comment oublier ce Bureau, son art de l'écoute, sa sensibilité à tous les problèmes relationnels et humains, chacun avec sa nuance personnelle, la bonté de Vignaux, la courtoisie de Caquot, le dynamisme de Laperrousaz? Ils savaient créer une atmosphère de travail simple et civile. Ils accordaient autant de confiance que de liberté dans le travail de constitution d'une administration qui nous était confiée, à Yvonne François et à moi. Laperrousaz savait animer une équipe, car il était inlassable et il croyait à son affaire: Yvonne François, pour les finances et le personnel, Mme Debove et moi (pour la scolarité), nous avons eu, grâce à l'initiative qu'il nous laissait, l'impression de participer personnellement à la création d'une administration, de poser et d'ajuster des rouages, des pièces, des morceaux, qui devaient faire de l'administration de la V^e section une œuvre collective au service d'une collectivité scientifique.

On ne travaillait ni dans l'ennui ni dans le calme, car dans les petits bureaux où nous nous déployions toute la journée, enseignants et étudiants venaient à chaque instant demander un renseignement, un morceau de craie, une explication pour remplir tel dossier, apporter une facture, prendre le pouls de la Section ou parler du vaste monde. C'était vivant, très vivant. Et tout en travaillant sans compter, nous avons beaucoup ri.

Laperrousaz adorait (adore toujours) les bons repas, et il nous invitait souvent à déjeuner pour continuer à parler boulot. C'était agréable, ces repas, toujours excellents, et dont le centre des conversations était toujours l'École: comment l'améliorer, la rendre plus efficace, mieux dotée, plus accueillante: nous étions unis par elle, nous-mêmes étant aussi disparates que les tâches que nous avions à assurer.

Mai 1968 nous a, sinon opposés (nous étions au même syndicat), du moins placés à des points différents des changements en cours: j'étais avec les autres chefs de travaux de l'ensemble de l'École, en train d'«occuper» la Section et nous passions des jours utopistes dans la «Petite salle» à rédiger des statuts imaginaires pour une EPHE idéale, tout en balayant les bouts de tracts et la poussière montée de la rue Saint-Jacques où éclataient les grenades lacrymogènes. Yvonne François, pragmatique, assurait la vie de la Section à l'annexe du Musée Guimet. Laperrousaz, fidèle à son rôle de médiateur entre les bouleversements et les réformes, faisait la navette de Guimet à l'Escalier E et rassurait certains collègues effrayés par les «événements»: toutes choses que l'on peut à peine deviner dans les comptes rendus du Conseil, tant était grand l'art de la litote de leur rédacteur, André Caquot.

*

Les améliorations nombreuses et décisives apportées par Laperrousaz à la Section, ne se sont faites ni sans peine ni sans heurt. Lorsqu'il y a des changements et qu'une personne est en vue dans leur réalisation, pointent des résistances larvées ou ouvertes et des chipotages, feutrés ou non, ont eu lieu au cours des années 1962-1972. Je ne pense pas que ces «cris et chuchotements» soient la plus grande gloire de ceux qui les ont émis. Avec son goût de l'entente cordiale, son souci de la paix, Laperrousaz n'a pas répondu à ces attaques et la Section doit d'autant mieux reconnaître ce qu'elle lui doit, qu'il a été discret dans des circonstances où elle ne s'est pas bien comportée à son égard: les votes sont parfois pleutres. Les injustices temporaires ont été heureusement réparées par un autre Bureau.

Car enfin sans Laperrousaz, où en serait-on? La Section lui doit la mise en place de structures qui ont pu éviter que, en 1960 comme dans la tourmente des réformes universitaires des années 70, le ministère ne s'emploie à poursuivre ou à reprendre l'asphyxie de la V^e. Elle lui doit son essor, l'augmentation de ses crédits de fonctionnement, l'obtention de crédits de mission, des postes, des laboratoires, la survie de l'Annuaire menacé par certains, des nouveaux locaux dans la Sorbonne, la création d'une bibliothèque et salle de lecture et j'en passe. Les Bureaux qui ont suivi le triumvirat Vignaux, Caquot, Laperrousaz, auraient-ils pu être efficaces – auraient-ils seulement existé – sans les chemins ouverts, sans la plateforme et les précieux pilotis posés au quotidien avec passion par Laperrousaz pendant la décennie 1962-1972? Dans ce volume de *Mélanges* qui lui rend aujourd'hui, pour l'ensemble de son œuvre, un hommage public, je tiens à souligner l'aspect constructif et chaleureux de son activité au service de la Section et de l'École.

Annexe: postes créés entre 1962 et 1967

- 1962.** – 2 postes de Préparateurs licenciés (création)
- 1963.** – *Laboratoire audio-visuel* à l'instigation de Germaine Dieterlen (24 mars) (création)
- D.E. *Histoire des dogmes et des sacrements chrétiens* (création) (Pierre Nautin, 11 décembre)
 - D.E. *Religions de l'Eurasie septentrionale et de l'Arctique* (création) (Evelyne Lot-Falck, 11 décembre)
- 1964.** – 1 Sous-direction d'études dans les *Religions sémitiques comparées* (création) (E.-M. Laperrousaz, 1^{er} juillet)
- 2 postes de directeur d'études non appointés (création) (Jean Rouch et Gilbert Rouget) pour le laboratoire audio-visuel
 - D.E. *Ésotérisme chrétien* (création) (François Secret, 6 août)
 - D.E. *Histoire et Théologie de la réforme* (création) (Richard Stauffer, 12 août)
 - D.E. *Histoire et diffusion des cultes égyptiens* (création) (Jean Leclant, 24 août)
 - D.E. *Patristique latine* (création) (Pierre Hadot, 24 août)
 - D.E. *Religions de l'Afrique noire* (création) (Claude Tardits, 24 août)
 - 2 postes de Maîtres-assistants, créations obtenues par la loi de finances 1964
- 1965.** – A.M. Esnoul est élue maître-assistant pour *Les Religions de l'Inde*, J. Jolivet pour les *Théologies médiévales*
- D.E. associé étranger, création maintes fois présentée au Conseil dans les années cinquante par C. Lévi-Strauss et G. Dieterlen, obtenue fin 1965. Le poste tournera entre les différentes disciplines et sera offert en premier lieu à Luc de Heusch en 1966
- 1966** – D.E. *Histoire des sectes dans l'Occident médiéval* (Christine Thouzellier, 5 novembre) (par transformation, 8 juin)
- 1967** – 1 poste de Maître-assistant (création), affecté au *Judaïsme post-biblique* (C. Touati, 5 juillet 1967)